



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 26 février 2025

8 MARS

TOUTES ET TOUS CHEMINOT.E.S, TOUTES ET TOUS FÉMINISTES !

La montée des idées d'extrême-droite et masculinistes dans les sociétés capitalistes prouve, si besoin était, que le patronat et ses sbires entretiennent les inégalités femmes / hommes dans un unique but : celui du profit et de l'amenuisement progressif des droits et libertés de l'ensemble du salariat !

La progression des idées d'extrême-droite se traduit par un accroissement des inégalités de genre, dans le but de préserver des structures sociales et sociétales patriarcales et conservatrices. Par essence, le capitalisme exploite les salarié.e.s, en particulier les femmes en les maintenant dans des rôles de subordonnés, en bridant leur déroulement de carrière, leur salaire et donc leurs droits sociaux, professionnels et humains.

Ces dernières années, plusieurs milliardaires aux idées racistes et xénophobes ont massivement investi dans les médias et l'industrie. Injecter une partie de leur fortune dans des canaux d'information et des moyens de production ne sont, ni plus ni moins, qu'une manière pour eux d'étendre leur influence dans l'opinion publique afin de marginaliser les revendications progressistes et féministes, en consolidant un système économique misogyne, qui privilégie TOUJOURS leurs intérêts au détriment de l'égalité des sexes.

Au sein du GPU situation n'est la hauteur de situation.

La lutte pour les droits des femmes doit être menée concomitamment dans la société et dans l'entreprise !

SNCF, la toujours pas à l'urgence de la

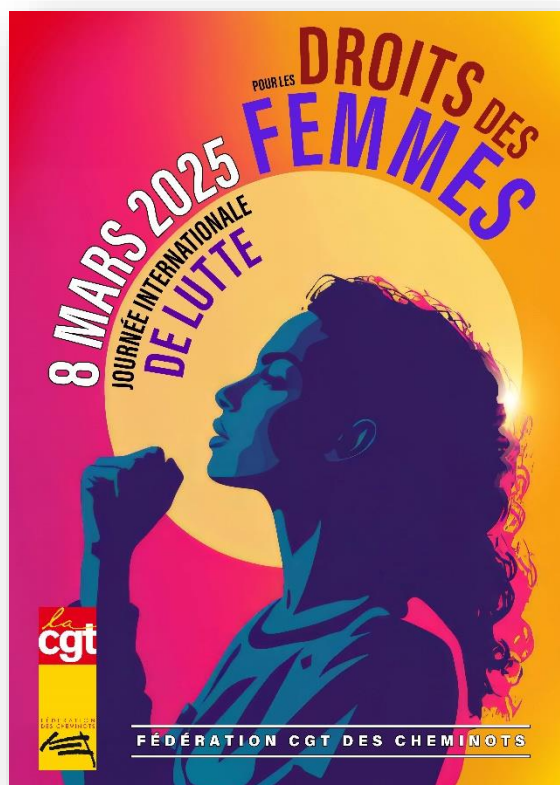
À titre d'exemple, sur l'année 2023 (derniers chiffres connus) :

- La part des femmes dans l'entreprise s'établit à seulement 22,9 % des effectifs, loin de la parité !
- 45,1 % des CDD concernent des femmes ; mais 58,9 % des cadres en CDD sont des femmes !
- Notation en niveau : 21,38 % concernent des femmes, soit un recul de - 0,55 % comparé à 2022.
- Formations réalisées : 21,73 % de femmes mais pour seulement 16,68% des heures de formation !



C'est pourquoi l'UFCM-CGT revendique notamment :

- Une grille unique des salaires de branche pour tous qui permet de lutter contre les discriminations salariales, qu'elles soient sexistes, racistes, syndicales, politiques... ;
- Un dispositif d'accès aux fonctions maîtrises et cadres qui repose sur des connaissances du système ferroviaire, des savoir-faire techniques et des connaissances théoriques des métiers ;
- Un dispositif de déroulement de carrière qui repose sur la formation sous contrôle des salariés, qui assure la transparence, la légitimité et empêche l'encadrant d'être soupçonné de favoritisme pour quelle que cause que ce soit, et non via un dispositif de détection à la main de l'arbitraire patronal ;
- La fin des réunions à 17 h 30 ;
- La réduction du travail de nuit au strict minimum de la continuité de service public ;
- Des outils pour le port de charges lourdes ;
- Un accès aux sanitaires et à l'eau potable garanti sur tous les lieux de travail, dans des conditions de propreté et de gratuité ;
- Des protections hygiéniques (tampons et serviettes) disponibles gratuitement dans tous les sanitaires.



**LE 8 MARS,
POSONS MASSIVEMENT
NOS D2I
POUR INVESTIR
LES CORTÈGES ET
INITIATIVES EN
TERRITOIRE !**